

Service : Orientation professionnelle pour personnes incarcérées

RÉF | 2707

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

L'asbl APRES (Apprentissage Professionnel, Réinsertion Économique et Sociale) a pour but d'aider les personnes incarcérées ou l'ayant été, à définir et/ou préciser leur projet de réinsertion socioprofessionnelle.

Elle envisage le parcours des personnes dans sa globalité et tente de résoudre les problèmes annexes tels que la régularisation de la situation administrative (ACTIRIS, Onem, mutuelle, syndicat, CPAS...), l'orientation vers une prise en charge médicale ou psychologique, afin d'amener la personne à retrouver une place dans la société.

En bref, 3 pôles d'intervention :

1. Orientation:

Le travail d'orientation a pour objectif l'élaboration d'un projet professionnel réaliste, étape préalable à une remise à l'emploi ou à une entrée en formation.

2. Guidance:

Entretiens réguliers intra et extra-muros qui permettent d'aider notre public à résoudre ses difficultés d'ordre matériel et psychologique et de l'accompagner dans son parcours d'insertion.

3. Projet CELL LEARNING organisé au sein de la prison de Haren :

Soutien dans l'apprentissage et orientation professionnelle des stagiaires participant aux modules d'autoformation.

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Durée

Variable suivant les besoins

en journée 9h00 - 17h00



Horaire

Début permanent (sur rendez-vous).

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- Être détenu ou ex-détenu
- Être originaire de Bruxelles ou compter s'y réinsérer.

Remarques Accès :

- Trams 3 et 4 arrêt AlbertTram 18 arrêt Altitude 100
- Bus 54 arrêt Albert
- Bus 37 et 48 arrêt Molière

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Prenez rendez-vous uniquement par téléphone au 02/219.57.90 ou par mail: secretariat@apresasbl.be

Organisme Après

Chaussée d'Alsemberg 303

1190 Forest Tél: 02 219 57 90

http://www.apresasbl.be